

Les relations OTAN-UE

L'OTAN et l'Union européenne (UE) sont des partenaires essentiels l'une pour l'autre, qui partagent les mêmes valeurs, ont les mêmes intérêts stratégiques et se composent en grande partie des mêmes États (22). Les deux organisations coopèrent sur toute une série de questions, parmi lesquelles la gestion de crise, le développement capacitaire, le renforcement des capacités des partenaires, la lutte contre les menaces hybrides, la cyberdéfense et la sûreté maritime.

Un nouveau cadre de coopération

L'OTAN et l'UE se rencontrent régulièrement pour débattre de questions d'intérêt commun. Le secrétaire général de l'OTAN entretient des contacts avec les différents hauts responsables de l'UE, et il a pris la parole à de nombreuses reprises devant le Conseil européen, lors de réunions des ministres des États membres de l'UE, ainsi que devant le Parlement européen. Des réunions sont en outre organisées au niveau des ministres, des représentants permanents et des services concernés.

En juillet 2016, l'OTAN et l'UE ont franchi un nouveau cap dans leurs relations. Dans une déclaration commune signée à Varsovie, le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, le président du Conseil européen, Donald Tusk, et le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, se sont engagés à renforcer la coopération entre les deux organisations. Les ministres des pays de l'OTAN et ceux des pays de l'UE ont ensuite entériné, en décembre 2016, un ensemble de 42 mesures pour la mise en œuvre des dispositions de la déclaration commune.

Ces mesures visent notamment :

- à améliorer la résilience face aux menaces hybrides, allant de la simple campagne de désinformation à la crise grave ;
- à renforcer la coopération entre l'opération Sea Guardian de l'OTAN et l'EUNAVFOR MED opération Sophia ;
- à échanger des informations sur les cyber menaces et à partager les bonnes pratiques en matière de cyber sécurité ;
- à assurer la cohérence et la complémentarité des processus de planification de défense des deux organisations ;
- à mener des exercices parallèles et coordonnés ;
- à aider les pays partenaires à renforcer leurs capacités dans les secteurs de la sécurité et de la défense.

Le secrétaire général de l'OTAN et la haute représentante de l'UE informent régulièrement les Alliés et les États membres de l'UE des progrès accomplis dans la coopération entre les deux organisations, et 2017 a été une année particulièrement fructueuse à cet égard.

En ce qui concerne la cyberdéfense, les équipes de réaction aux cyber incidents de l'OTAN et de l'UE se communiquent régulièrement des informations sur leur ligne d'action et sur les bonnes pratiques qu'elles appliquent dans le domaine. Elles ont efficacement coordonné leurs interventions lors des récentes cyberattaques WannaCry et NotPetya.

Les deux organisations prennent par ailleurs des mesures concrètes pour améliorer leur connaissance de la situation, afin d'être mieux à même de répondre aux menaces hybrides. Toutes deux tirent parti des travaux du Centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides, qui a récemment ouvert ses portes en Finlande, et y contribuent.

En outre, chacune des deux organisations est de plus en plus associée aux exercices de l'autre. Le secrétaire général de l'OTAN a été invité à assister au déroulement de Cybrid, un exercice de lutte contre les menaces hybrides mené par l'UE en Estonie, et des représentants de l'UE ont pris part à l'exercice annuel de gestion de crise de l'OTAN (CMX), ainsi qu'à l'exercice Cyber Coalition. L'OTAN et l'UE continueront d'organiser des exercices parallèles et coordonnés.

En décembre 2017, les ministres des pays de l'OTAN et ceux des pays de l'UE décideront des mesures à prendre pour étendre cette coopération à de nouveaux domaines.



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, rencontre le président du Conseil européen, Donald Tusk, et le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker (23 mai 2017).

Coopération sur le terrain

L'OTAN et l'UE coopèrent depuis longtemps dans les domaines de la gestion de crise et des opérations, en particulier dans les Balkans occidentaux et en Afghanistan.

Au **Kosovo**, la KFOR, force de maintien de la paix déployée par l'OTAN, collabore étroitement sur le terrain avec la mission « État de droit » de l'UE (EULEX). Par ailleurs, le commandant suprême adjoint des forces alliées en Europe assure le commandement de l'opération de l'UE en **Bosnie-Herzégovine** (EUFOR Althea), dont l'état-major est installé au *Grand quartier général des puissances alliées en Europe* (SHAPE).

En **Afghanistan**, la mission Resolute Support, dirigée par l'OTAN, coopère avec la mission de police de l'UE (EUPOL), comme le faisait avant elle la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS).

Ces dernières années, la coopération s'est étendue à la **sûreté maritime** : des forces navales de l'OTAN et de l'UE ont ainsi collaboré dans le cadre de missions de lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes et d'opérations lancées en réponse à la crise des réfugiés et des migrants.

L'OTAN a déployé des forces maritimes en mer Égée pour assurer la reconnaissance, le suivi et la surveillance des embarcations traversant illégalement la mer Égée, à l'appui des autorités turques et grecques et de l'UE. En Méditerranée centrale, l'opération Sea Guardian continue de soutenir l'opération Sophia en lui fournissant des informations et des moyens logistiques.

Autres domaines de coopération

L'OTAN et l'UE tiennent régulièrement des **consultations politiques** sur des questions ayant trait à la sécurité en Europe et dans son voisinage. Depuis le début de la crise en Ukraine, les deux organisations veillent à la complémentarité des mesures qu'elles prennent, en particulier s'agissant de la Russie. Leurs consultations portent également sur les Balkans occidentaux, la Libye et le Moyen-Orient.

Le **Groupe OTAN-UE sur les capacités** a été créé en 2003 pour assurer la cohérence des travaux de développement capacitaire menés par les deux organisations. Il réunit des experts de l'Agence européenne de défense (AED) et de l'OTAN, qui, ensemble, s'emploient à remédier aux insuffisances capacitaires communes aux deux organisations, par exemple dans le domaine de la lutte contre les engins explosifs improvisés.

Division Diplomatie publique (PDD) – Section Presse et médias

Tél. : +32(0)2 707 5041

E-mail : moc@hq.nato.int

Suivez-nous sur @NATOpres

www.nato.int